



Trousse de demande de titre de voyage pour résidents permanents Ambassade du Canada, Pékin

Veillez lire attentivement cette trousse avant de présenter votre demande. La documentation que vous soumettez avec votre demande sera utilisée pour établir que votre autorisation à entrer au Canada n'irait pas à l'encontre de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Le manquement à fournir la documentation complète, véridique et exacte pourrait entraîner un refus de votre demande.

Toutes les demandes de titre de voyage seront évaluées sur la base des documents que vous soumettez. Veuillez vous assurer de soumettre tous les documents requis tel que stipulé dans cette trousse de demande.

Tous les documents doivent être soumis au moment où vous remettez votre demande ainsi que les frais de traitement. Seuls les documents en anglais ou en français seront acceptés. Tous les documents en chinois doivent être accompagnés d'une traduction anglaise ou française.

Les trousse de demande sont gratuites, et peuvent être téléchargées de l'adresse internet suivante :
www.beijing.gc.ca

Avertissement: Fournir de faux documents ou faire une déclaration inexacte est un délit sérieux. Si vous, ou toute autre personne agissant en votre nom, fournissez directement ou indirectement, une déclaration inexacte des faits concernant votre demande de titre de voyage pour résident permanent:

- votre demande sera refusée;
- les circonstances de votre refus seront inscrites dans la base de données globale de l'immigration du Canada; et
- vous pourriez être déclaré inadmissible au Canada pour une période de deux ans en vertu de la section 40 (2) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

1. Agents et représentants

Si vous ne souhaitez pas soumettre votre demande vous-même, vous pouvez retenir l'aide d'un individu qui fournit gratuitement de tels services (membres de la famille, amis, organisations non-gouvernementales et religieuses, etc.), ou vous pouvez décider d'avoir recours à un représentant autorisé. Un représentant autorisé doit être : un conseiller en immigration membre en règle de la Société canadienne des consultants en immigration; un avocat membre en règle d'un ordre professionnel de juristes du Canada; ou un notaire membre de la Chambre des notaires du Québec. Toutes les demandes sont traitées sur un pied d'égalité, indépendamment de qui les ont préparées et soumises. À titre de requérant, vous êtes responsable de tous les renseignements fournis. Veuillez donc vous assurer d'examiner toute l'information contenue dans votre formulaire de demande et vous assurer de fournir des réponses honnêtes à toutes les questions avant de signer et dater les formulaires.

Si vous autorisez la divulgation d'informations contenues dans votre dossier, à une autre personne, vous devez identifier cette personne dans le formulaire Recours aux services d'un représentant (IMM 5476E). Notez que toute personne vous assistant à préparer votre demande, doit être identifiée dans ce formulaire.

2. Pièces justificatives nécessaires

La présente trousse contient un formulaire de demande, d'autres formulaires à être dûment complétés ainsi qu'une liste de contrôle des documents. Cette liste vous aidera à déterminer quels formulaires doivent être soumis, et si quelques exigences particulières s'appliquent.

3. Calcul des jours de présence au Canada

Pour remplir l'obligation de résidence, vous devez avoir été physiquement présent au Canada pendant un minimum de 730 jours au cours des cinq dernières années. Vous ne pouvez pas compter les jours passés au Canada avant ces cinq dernières. Si vous n'avez pas accumulé suffisamment de jours, vous pouvez compter les jours que vous avez passés hors du Canada dans les cas suivants :

A. Accompagnement d'un citoyen canadien ou d'un résident permanent à l'extérieur du Canada

Accompagnement d'un citoyen canadien

Si vous accompagnez un citoyen canadien à l'extérieur du Canada, chaque journée de cette période compte comme une journée pendant laquelle vous respectez l'obligation de résidence si cette personne est votre époux conjoint de fait ou un parent (si vous avez moins de 22 ans).

Le nombre total de journées passées à l'extérieur du Canada pour accompagner un citoyen canadien peut être ajouté au nombre total de jours pendant lesquels vous avez respecté l'obligation de résidence.

Accompagnement d'un résident permanent

Si vous accompagnez un citoyen canadien à l'extérieur du Canada, chaque journée de cette période compte comme une journée pendant laquelle vous respectez l'obligation de résidence, si :

- cette personne est votre époux, conjoint de fait ou un parent (si vous avez moins de 22 ans); et
- cette personne travaille pour une entreprise canadienne, tel que définie à la section B.

Le nombre total de journées passées à l'extérieur du Canada pour accompagner un résident permanent peut être ajouté au nombre total de jours pendant lesquels vous avez respecté l'obligation de résidence.

Preuve que vous étiez absent du Canada pour accompagner un citoyen canadien ou un résident permanent

Si vous avez rempli la question 16 du formulaire, vous devez fournir des documents à l'appui pour prouver que :

- la personne que vous accompagnez est un citoyen canadien ou un résident permanent;
- vous êtes l'époux, le conjoint de fait ou l'enfant de cette personne; et
- s'il y a lieu, le résident permanent que vous accompagnez travaille pour une entreprise canadienne, tel que défini à la section B.

Veillez vous référer à la Liste de contrôle des documents pour obtenir la liste des documents à l'appui suggérés.

B. Absence du Canada pour emploi hors du Canada

Emplois acceptables

Tous les jours travaillés à l'extérieur du Canada sont considérés comme des jours où vous remplissez l'obligation de résidence, à condition que votre emploi réponde aux critères suivants.

- Vous êtes employé ou travailleur à contrat
 - d'une entreprise canadienne ou
 - de la fonction publique du Canada ou
 - d'une province canadienne
- ET vous travaillez à temps plein:
 - dans un poste à l'extérieur du Canada;
 - pour une entreprise affiliée à une entreprise canadienne; ou
 - pour un client d'une entreprise canadienne ou de la fonction publique canadienne à l'extérieur du Canada.

Entreprises canadiennes

Aux fins de cette demande, une entreprise canadienne est définie comme suit:

- compagnie constituée en vertu d'une loi fédérale ou provinciale canadienne qui exerce des activités continues au Canada; **ou**
- entreprise qui exerce des activités continues au Canada, qui génère des revenus, qui vise à réaliser des profits et qui offre la majorité des votes ou des parts à des citoyens canadiens, des résidents permanents du Canada ou des entreprises canadiennes répondant à la définition donnée ci-dessus; **ou**
- entreprise ou organisme créé en vertu des lois du gouvernement ou d'une province du Canada.

Preuves relatives à un emploi acceptable

Si vous avez complété la question 17 du formulaire de demande, vous devez fournir des documents à l'appui pour prouver que votre emploi à l'extérieur du Canada répond à l'obligation de résidence. Les documents à fournir sont énumérés dans la **Liste de contrôle des documents**.

C. Motifs d'ordre humanitaire

Si vous-même ou l'un des membres de votre famille n'êtes pas en mesure de respecter l'obligation de résidence, vous avez tout de même la possibilité de conserver votre statut de résident permanent au Canada. Vous devrez présenter des preuves que des circonstances hors de votre contrôle ou d'autres facteurs vous ont contraint à vivre à l'extérieur du Canada: dans ce cas, vous pouvez demander que l'on tienne compte de motifs d'ordre humanitaire au moment d'évaluer votre demande de titre de voyage.

Les facteurs qui justifient que l'évaluation se fasse en fonction de ces motifs concernent les problèmes qui seraient **inhabituels, injustifiés ou excessifs** auxquels vous feriez face si vous perdiez votre statut de résident permanent. Si vous avez complété la question 18 du formulaire de demande, vous devez:

- prouver que votre situation personnelle présente des facteurs d'ordre humanitaire impérieux qui justifient que vous conserviez votre statut de résident permanent;
- décrire les raisons pour lesquelles vous n'avez pu respecter l'obligation de résidence; et
- prouver l'étendue des difficultés que pourrait entraîner la perte de votre statut de résident pour un ou plusieurs membres de votre famille, directement touchés par cette décision, compte tenu des intérêts supérieurs des enfants directement touchés par cette décision.

Si vous désirez que l'évaluation de votre demande s'appuie sur des motifs d'ordre humanitaire, vous devez remplir la question 18 du formulaire de demande. Il n'existe pas de lignes directrices relatives aux preuves documentaires que vous devez présenter avec une demande d'évaluation pour motifs d'ordre humanitaire. Vous êtes libre d'insister sur tout aspect de votre situation personnelle qui, à votre avis, justifierait le maintien de votre résidence permanente.

Les éléments propres à votre situation seront évalués en rapport au nombre de jour qui vous manque pour satisfaire l'obligation de résidence et une décision sera prise en se fondant sur les preuves versées à votre dossier.

4. Comment soumettre votre demande

Pour soumettre votre demande, veuillez visiter l'un des centres de demande de visa opérant en Chine.

Beijing: 7e étage, West Area, Grand Rock Plaza, No.13 Xinzhong Xili Dongcheng District, Beijing, PRC 100027
Shanghai: 2e étage, Guangdong Development Bank Building, No.555 Xujiahui Road, Shanghai, PRC 200023
Guangzhou: 3e étage, Cheng Jian Mansion, 189 Ti Yu Road West, Tianhe District, Guangzhou 510620
Chongqing: 3e étage, JW Marriott Hotel, International Trade Center, 77 Qingnian Rd, Yuzhong District, Chongqing, PRC 400010

Les centres de demande de visa sont ouverts du lundi au vendredi (à l'exception des jours fériés de l'ambassade), de 8 h à 15 h. Des frais s'appliquent à l'utilisation du centre de demande des visas. Plus de détails sont disponibles au www.vfs-canada.com.cn.

Vous pouvez également soumettre votre demande **par la poste**, en l'adressant à la section des visas de l'Ambassade du Canada à Beijing, 19 Dongzhimenwai Dajie, Chaoyang District, Beijing, PRC 100600. Les frais de traitement doivent accompagner votre demande, et être soumis dans un format accepté (vous référez au tableau des honoraires).

Vous pouvez soumettre votre demande **en personne** en prenant d'abord rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, vous devez d'abord visiter l'ambassade en personne, votre passeport en main, entre 11:00 à 12:00, du lundi au jeudi. Les rendez-vous ne peuvent être transférés à une autre personne. On vous donnera un rendez-vous pour venir soumettre votre demande en personne ainsi que pour payer les frais de traitement en utilisant Union Pay. Il y a un minimum de deux semaines d'attente pour un rendez-vous.

5. À quel moment dois-je soumettre ma demande?

Afin d'éviter toute déception, vous devriez soumettre votre demande bien avant vos dates de voyage.

Liste de contrôle des documents

Advenant l'absence de documents obligatoires, votre demande vous sera retournée.

DOCUMENTS REQUIS	✓
Tous les documents en chinois doivent être accompagnés d'une traduction anglaise ou française	
Le formulaire "demande de titre de voyage" (IMM 5524) dûment complété. Si votre époux (se) ou conjoint(e) de fait et/ou vos enfants planifient vous accompagner, ils devront compléter leur propre demande en utilisant le formulaire de demande approprié.	
Le formulaire "Information concernant la composition de la famille" et "Détails concernant les études et l'emploi" pour vous le requérant, complété en anglais ou en français ET en chinois.	
Deux (2) photos. Toutes les photos doivent rencontrer les exigences détaillées dans l'annexe "Caractéristiques des photos". Au dos d'une des photos de chaque série, inscrire le nom et la date de naissance de la personne apparaissant sur la photo.	
Un passeport valide. Chaque passeport doit contenir au moins une page vierge, autre que la dernière page; et qui être valide jusqu'à six (6) mois après la date prévue de votre départ du Canada.	
Deux (2) étiquettes adhésives pré-adressées, indiquant votre adresse actuelle en caractères chinois (pas d'enveloppe).	
Les frais de traitements exacts, en un format accepté (vous réferez au tableau des honoraires). Les frais ne sont pas remboursables.	
Le formulaire "Recours aux services d'un représentant" (IMM 5476B), si vous avez été assisté d'une tierce personne pour compléter votre demande.	
Preuve de votre statut de résident permanent au Canada, tel que: <ul style="list-style-type: none"> • votre fiche relative au droit d'établissement ou confirmation de résidence permanente ou, si vous l'avez perdu, on vous l'a volé ou elle a été détruite, veuillez présenter le formulaire "déclaration solennelle" que vous trouverez dans cette trousse; si perdue ou volée, veuillez aussi fournir un rapport de police expliquant les circonstances; et/ou • votre carte de résident permanent expirée ou, si vous l'avez perdue, on vous l'a volée, elle a été détruite ou n'est jamais arrivée, veuillez présenter le formulaire "déclaration solennelle" que vous trouverez dans cette trousse; si perdue ou volée, veuillez aussi fournir un rapport de police expliquant les circonstances. 	
Tous vos anciens passeports pour les cinq (5) dernières années. Si vous n'avez pas vos anciens passeports avec vous, veuillez soumettre une explication. Pour les passeports perdus ou volés, prière de présenter un rapport de police expliquant les circonstances.	
Si vous avez complété la question 16 du formulaire de demande et vous accompagniez un citoyen canadien ou un résident permanent qui votre époux, conjoint de fait ou parent (pour les enfants de moins de 22 ans), veuillez présenter les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> • les passeports du citoyen canadien/résident permanent des cinq (5) dernières années • un certificat de mariage, s'il y a lieu • le certificat de naissance de l'enfant et/ou le document d'adoption ou de tutelle, s'il y a lieu • les documents indiquant le statut de la personne que vous accompagnez <p>Si vous accompagnez un époux, conjoint de fait ou parent qui sont résidents permanents, ils doivent avoir travaillé au sein d'une entreprise canadienne au moment que vous les accompagniez. Si c'est le cas, veuillez fournir les documents indiqués dans la prochaine section de cette liste de contrôle.</p>	

<p>Si vous avez répondu à la question 17 du formulaire de demande et travaillez à l'extérieur du Canada pour une entreprise canadienne, ou si vous avez répondu à la question 16 et accompagnez un résident permanent à l'étranger qui travaille pour une entreprise canadienne, veuillez présenter les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lettre de déclaration de votre employeur canadien (nom), indiquant : <ul style="list-style-type: none"> ○ le poste et le titre du signataire de la lettre ○ la compagnie est constituée en vertu d'une loi fédérale ou provinciale en particulier ○ la compagnie exerce des activités continues au Canada ○ la nature de l'entreprise et la durée des opérations au Canada ○ les détails sur l'assignation ou le contrat à l'étranger (tel que la durée de l'assignation, la confirmation que l'employé travaille à temps plein) • Copie de votre contrat d'emploi, indiquant la date de début, la durée du contrat, le salaire, le poste • Preuves que votre employeur opère au Canada, tel que des statuts constitutifs et/ou licence d'exploitation, des rapports d'activité de l'entreprise, les avis de cotisations de l'impôt des sociétés du Canada, copies de toute entente entre l'entreprise canadienne et l'entreprise ou le client qui se trouve à l'extérieur du Canada concernant votre affectation à ce client ou à cette entreprise. • Preuves que vous avez occupé un emploi à temps plein en Chine pour votre employeur canadien (tel que photos de votre poste de travail, talons de paye, accord de vente, etc.) • L'original de l'avis de cotisation pour toutes les années que la personne a travaillé pour une compagnie canadienne. 	
<p>Si vous avez répondu à la question 18 du formulaire de demande et désirez que l'on tienne compte de motifs d'ordre humanitaire au moment d'évaluer votre demande, vous devez joindre des documents à l'appui. Référez-vous à la section des motifs d'ordre humanitaire de cette trousse pour plus d'information. Tous les documents en chinois doivent être accompagnés d'une traduction anglaise ou française.</p>	
<p>Si un enfant de moins de 16 ans voyage seul, il doit être muni d'un document d'information sur la personne qui sera responsable pour lui.</p> <p>Si l'enfant de moins de 16 ans voyage avec un seul parent, une lettre de consentement est requise de la part du parent qui n'accompagne pas l'enfant ou une preuve de l'ordonnance de garde. L'enfant qui n'est pas accompagné du parent qui en a la garde doit présenter un document écrit indiquant que l'autre parent consent au voyage.</p>	



DEMANDE DE TITRE DE VOYAGE (RÉSIDENT PERMANENT À L'EXTÉRIEUR)

Tous les résidents permanents, quel que soit leur âge, doivent remplir leur propre formulaire. Les parents ou tuteurs d'un enfant de moins de 14 ans doivent remplir et signer le formulaire de demande pour cet enfant.

Si l'espace fourni sur ce formulaire n'est pas suffisant pour inscrire tous les renseignements, veuillez utiliser une feuille supplémentaire sur laquelle vous inscrirez votre nom et le numéro de la question.

Espace réservé pour la photo du requérant

Estampille de la date de réception au bureau

Je veux être servi en : Français Anglais

PARTIE I - RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

1. **Votre nom au complet** (tel qu'il figure sur votre Fiche relative au droit d'établissement (IMM 1000), Confirmation de la résidence permanente (IMM 5292) ou carte de résident permanent)

Nom de famille

Prénom(s)

Autre noms (par exemple : nom de jeune fille, fils ou fille de, autre nom de famille, autre prénom, etc.)

2. **Votre sexe** Femme Homme

3. **Votre date de naissance** Jour Mois Année

4. **Votre lieu de naissance**
 Ville/village
 État/province
 Pays

5. **Pays de citoyenneté**

6. **Numéro du passeport**

Date d'expiration Jour Mois Année

7. **Votre situation de famille actuelle (en choisir un)**
 Célibataire Veuf (veuve) Fiancé(e) Séparé(e)
 Marié(e) Divorcé(e) Autre

8. **Date et lieu où vous êtes devenu(e) un(e) résident(e) permanent(e) du Canada**

Date Jour Mois Année

Ville

Province

9. **Le numéro de votre Fiche relative au droit d'établissement (IMM 1000), Confirmation de la résidence permanente (IMM 5292) ou carte de résident permanent.**

10. **Quant avez-vous été physiquement présent(e) au Canada pour la dernière fois?**

Date Jour Mois Année

11. **Quand avez-vous l'intention de retourner au Canada?**

Date Jour Mois Année

12a. **Votre adresse permanente au Canada**

No. et rue		
Ville	Province	
Pays	Code postal	
Numéro de téléphone	Ind. rég. ()	Numéro

12b. **Votre adresse actuelle à l'extérieur du Canada**

12c. **Votre adresse postale à l'extérieur du Canada** (si différente de l'adresse ci-dessus)

Si on a besoin de vous rejoindre pendant le traitement de votre demande :

Votre numéro de téléphone Ind. nat. Ind. rég. Numéro

() ()

Votre adresse électronique (si disponible)

13. **Répondez Oui ou Non :**

	Oui	Non
a. Des conditions vous ont-elles été imposées au moment où vous avez obtenu la résidence permanente au Canada?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Avez-vous déjà subi la perte du statut de résident permanent du Canada?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Avez-vous déjà soumis un appel à la Section d'appel de l'immigration de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié d'une décision rendue hors du Canada sur l'obligation de résidence?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Vous a-t-on déjà délivré un permis de retour pour résident permanent ou un titre de voyage?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour toute question à laquelle vous avez répondu " OUI ", veuillez donner des précisions ci-dessous. Veuillez utiliser une feuille supplémentaire si vous avez besoin de plus d'espace.

14. Vos activités et vos emplois

Donnez des détails sur votre emploi du temps au cours des cinq dernières années. Veuillez inclure les emplois que vous avez occupés, les périodes de chômage, les périodes pendant lesquelles vous étiez aux études, etc. **Si vous avez obtenu la résidence permanente depuis moins de cinq ans**, veuillez décrire votre emploi du temps à partir de la date à laquelle vous êtes devenu(e) résident(e) permanent(e).

De		Au		Activité/emploi	Nom de l'entreprise, école, etc.	Ville/village, province/état, pays
M	A	M	A			

PARTIE II - L'OBLIGATION DE RÉSIDENCE

Veuillez consulter le guide pour obtenir plus d'information au sujet de l'obligation de résidence et des documents à l'appui qui sont acceptables.

15. Temps passé au Canada

Quand avez-vous été physiquement présent(e) au Canada? Indiquez toutes les périodes de temps que vous avez passées au Canada au cours des cinq dernières années. **Si vous avez obtenu la résidence permanente depuis moins de cinq ans**, indiquez le temps que vous avez passé au Canada à partir de la date à laquelle vous êtes devenu(e) résident(e) permanent(e).

De		Au		Adresse	Ville/village, province	Nombre total de jours
M	A	M	A			
TOTAL						

Si le nombre total de jours est **égal ou supérieur à 730**, veuillez passer à la **Déclaration**.
Si le nombre total de jours est **inférieur à 730**, veuillez répondre aux questions suivantes.

16. Vous avez été absent(e) parce que vous avez accompagné un citoyen canadien ou un résident permanent à l'extérieur du Canada.

Avez-vous accompagné un citoyen canadien ou un résident permanent à l'extérieur du Canada?

Non

Oui ► Nom de la personne que vous avez accompagnée

Nom de famille	Prénom(s)
----------------	-----------

Sa relation avec vous ► Époux(épouse) Conjoint(e) de fait Parent
(Vous devez fournir une preuve de la relation.)

Cette personne est un(e) ► Citoyen(ne) canadien(ne) (Vous devez fournir une preuve de citoyenneté canadienne.)

► Résident(e) permanent(e) du Canada qui travaille à temps plein à l'extérieur du Canada pour une entreprise canadienne, le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial du Canada.
(Vous devez fournir une preuve du statut de la personne au Canada et une preuve d'emploi.)

Indiquez les périodes de temps pendant lesquelles vous avez accompagné la personne mentionnée ci-dessus à l'extérieur du Canada au cours des cinq dernières années.

Si vous avez obtenu la résidence permanente depuis moins de cinq ans, indiquez le temps que vous avez passé à l'extérieur du Canada à partir de la date à laquelle vous êtes devenu(e) résident(e) permanent(e).

De		Au		Adresse	Ville/village, pays	Nombre total de jours
M	A	M	A			
TOTAL						

17. Vous avez été absent(e) parce que vous étiez à l'emploi d'une entreprise canadienne

Est-ce que vous avez travaillé à temps plein à l'extérieur du Canada pour une entreprise canadienne, le gouvernement du Canada ou un gouvernement d'une province du Canada?

Non Oui ► (Veuillez fournir une preuve d'emploi.)

Indiquez les périodes de temps au cours des cinq dernières années pendant lesquelles vous avez travaillé à l'extérieur du Canada pour une entreprise canadienne, le gouvernement du Canada ou le gouvernement d'une province du Canada. **Si vous avez obtenu la résidence permanente depuis moins de cinq ans**, indiquez le temps que vous avez passé à l'extérieur du Canada à partir de la date à laquelle vous êtes devenu(e) résident(e) permanent(e).

De		Au		Adresse	Ville/village, pays	Nombre total de jours
M	A	M	A			

TOTAL**Calcul****Nombre total de jours de la question 15****Nombre total de jours de la question 16****Nombre total de jours de la question 17****TOTAL GÉNÉRAL**

Si le total général est **égal ou supérieur à 730 jours**, veuillez passer à la **Déclaration**.

Si le total général est **inférieur à 730 jours** et que vous êtes résident(e) permanent(e) **depuis au moins cinq ans**, veuillez répondre à la question 18.

Note : Si le total général de jours est **inférieur à 730** et que vous êtes résident(e) permanent(e) **depuis moins de cinq ans**, vous pouvez répondre à la question 18. L'agent des visas tiendra compte de votre réponse à cette question s'il est évident que vous ne respecterez pas l'obligation de résidence.

18. Motifs d'ordre humanitaire

Si l'agent des visas détermine que vous ne respectez pas l'obligation de résidence, y a-t-il des considérations humanitaires qui justifieraient le maintien de votre statut de résident permanent? Le cas échéant, veuillez également faire valoir les motifs d'ordre humanitaire relatifs à l'intérêt supérieur d'un enfant qui pourrait être touché directement par la décision concernant la résidence. Vous pouvez utiliser une autre feuille de papier si vous manquez d'espace.

Déclaration

- J'atteste que les renseignements donnés dans le présent formulaire et dans tout document joint sont exacts et complets.
- Si le formulaire concerne un enfant de moins de 14 ans, j'atteste que je suis l'un de ses parents ou de ses tuteurs.
- Je comprends tous les éléments du formulaire, ayant demandé et obtenu des explications pour chaque point qui n'était pas clair pour moi.
- Je comprends en outre que les renseignements que j'ai fournis peuvent être vérifiés et je consens à une telle vérification.
- Je comprends également que c'est une infraction grave de fournir des renseignements faux ou trompeurs, et que les dispositions visant les informations fausses ou trompeuses peut entraîner la perte de mon statut de résident permanent et servir de motif à des poursuites en justice contre moi ou à mon renvoi du Canada.

Signature

Date

Jour	Mois	Année

Signature du parent ou tuteur (si le requérant est âgé de 14 ans ou moins)

Date

Jour	Mois	Année

Les renseignements fournis dans ce formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et seront utilisés pour l'évaluation de votre demande de titre de voyage conformément aux critères prévus dans la Loi. Ils seront conservés dans la banque de renseignements personnels CIC PPU 068 *Détermination du statut de résident permanent* tel qu'indiquée dans **Infosource** et pourront être communiqués à d'autres organisations conformément au principe d'usage compatible de l'information en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Par ailleurs, en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur l'accès à l'information*, les personnes ont le droit de s'attendre à ce que leurs renseignements personnels soient protégés et d'y avoir accès. Il est possible d'obtenir plus d'information à ce sujet en visitant le site infosource.gc.ca ou en communiquant avec le télécentre de la citoyenneté et de l'immigration. **On peut aussi accéder à Infosource à partir des bibliothèques publiques du Canada.**



Information concernant la composition de la famille et détails sur les études et l'emploi

REQUÉRANT

家属表及教育和就业细节表

Veillez remplir toutes les cases en anglais ou en français ET en caractère chinois.

所有内容请用中文及英文，或中文及法文填写

LIEN DE PARENTÉ 关系	NOM 姓名	DATE & LIEU DE NAISSANCE 出生日期及地点	ADRESSE ACTUELLE 现行地址	OCCUPATION 现行职业
Requérant 签证申请人		JJ MM AAAA		
Conjoint 申请人配偶		JJ MM AAAA		
Mère 申请人之母亲		JJ MM AAAA		
Père 申请人之父亲		JJ MM AAAA		

Enfants: (y compris tous vos enfants, enfants adoptés et ceux par alliance, peu importe leur âge ou leur lieu de résidence)

申请人之子女 (包括所有子女及收养、继养之子女, 无论年龄大小或居住地在何处均须填写)

NOM 姓名	LIEN DE PARENTÉ ET SEXE 关系及性别	ÉTAT CIVIL 婚姻状况	DATE & LIEU DE NAISSANCE 出生日期及地点 JJ / MM / AAAA	ADRESSE ACTUELLE 现行地址	OCCUPATION ACTUELLE 现行职业

Frères et sœurs (y compris les demi-frères et demi-sœurs, ainsi que les frères et sœurs par alliance):

申请人之兄弟姊妹 (包括同父异母及同母异父之兄弟姊妹)

NOM 姓名	LIEN DE PARENTÉ ET SEXE 关系及性别	ÉTAT CIVIL 婚姻状况	DATE DE NAISSANCE 出生日期 JJ / MM / AAAA	ADRESSE ACTUELLE 现行地址	OCCUPATION ACTUELLE 现行职业

REQUÉRANT

Veillez remplir toutes les cases en anglais ou en français ET en caractère chinois.

所有内容请用中文及英文，或中文及法文填写

DATE 日期		NOM ET ADRESSE DE L'ÉCOLE 学校的名称及地址	DIPLÔME 学历/学位	COURS 课程类别
DE 从	A 到			

DE 从	À 到	NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR 单位/公司的名称及地址	POSTE 职位	TYPE D'ENTREPRISE 业务类别

Est-ce que vous avez déjà voyagé à l'extérieur de la Chine? Si non, veuillez donner un sommaire de vos voyages au cours des cinq (5) dernière années, en indiquant les pays visités et les dates de voyage.

此次是否是你的第一次出境旅行? 若不是, 请提供过去五年中所有出境旅行概况、包括目的地国家及旅行起始日期。

Est-ce que vous êtes un membre d'une délégation d'affaires? Si oui, êtes-vous en mesure de confirmer l'identité des personnes qui voyagent avec vous? Si non, veuillez fournir une explication:

如果你是某商务团组之成员, 你是否能确认与你同行人士的身份及职业? 若不能, 请提供解释:

J'atteste par la présente que toutes les informations fournies dans ce formulaire sont véridiques. Je comprends que ma demande serait refusée si les informations se révélaient être fausses ou incomplètes.

我谨声明, 本表中所填各项内容均真实详尽。我明白: 所列内容如被发现不实或不详, 我的申请将被拒签。

Date (日期)

Nom du requérant en pinyin (印刷体拼音姓名) Signature du requérant en chinois (申请人签字)



DÉCLARATION SOLENNELLE

CONCERNANT UNE CARTE DE RÉSIDENT PERMANENT PERDUE, VOLÉE, DÉTRUITE OU NON REÇUE

VOUS DEVEZ RÉPONDRE À TOUTES LES QUESTIONS, POUR TOUTE QUESTION QUI NE S'APPLIQUE PAS, RÉPONDRE « S.O. » (« SANS OBJET »).

Nom de famille	Prénom(s)	N° d'identification du client
----------------	-----------	-------------------------------

1	Informations sur la naissance	Jour	Mois	Année	à	Ville	Pays
----------	-------------------------------	------	------	-------	---	-------	------

2	Adresse permanente : N° et rue
----------	-----------------------------------

N° app.	Ville	Province	Code postal	Numéro de la carte de résident permanent (CRP) (si applicable)
---------	-------	----------	-------------	--

Téléphone au domicile	▶	Ind. rég.	(Numéro)	-	Téléphone au travail	▶	Ind. rég.	(Numéro)	-	Poste
-----------------------	---	-----------	---	--------	---	---	----------------------	---	-----------	---	--------	---	---	-------

3	Ma carte de résident permanent (CRP) a été :	<input type="checkbox"/> Perdue	<input type="checkbox"/> Volée	<input type="checkbox"/> Détruite	<input type="checkbox"/> Non reçue
----------	--	---------------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------

Le ou vers	Jour	Mois	Année	à	Ville	Pays
------------	------	------	-------	---	-------	------

Dans les circonstances suivantes (fournir des renseignements précis ci-dessous) :

4	J'ai fait tous les efforts possibles pour retrouver ce document (au besoin, indiquer le service de police averti et joindre une copie du rapport de police ou le numéro du rapport d'incident) :
<hr style="margin-left: 20px;"/> <hr style="margin-left: 20px;"/> <hr style="margin-left: 20px;"/> <hr style="margin-left: 20px;"/>	

5	Si je retrouvais le document original, je promets de le retourner immédiatement à un Centre de Citoyenneté et Immigration ou, si je suis à l'étranger, à l'ambassade canadienne, au consulat canadien ou au haut-commissariat le plus près.
----------	---

Je déclare solennellement que les renseignements donnés sont vrais, qu'ils ont la même force et les mêmes effets que si je les avais donnés sous serment et qu'ils ont été donnés librement. J'autorise le ministère de la Citoyenneté et de l'immigration à vérifier ces renseignements. Je comprends que le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs peut entraîner des poursuites conformément à l'article 127 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Signature du déclarant ▶

Date ▶

Jour	Mois	Année

Signature d'un parent ou tuteur si le déclarant est âgé de moins de 18 ans ▶

Date ▶

Jour	Mois	Année

Caractéristiques des photos

PRÉSENTEZ-VOUS CHEZ LE PHOTOGRAPHE AVEC LES INSTRUCTIONS SUIVANTES
La version chinoise est ci-dessous

Exigences :

Votre demande de visa de résident temporaire, de permis d'études ou de permis de travail doit être accompagnée de deux photos. Vos photos doivent absolument se conformer aux caractéristiques suivantes, sinon elles seront rejetées. Vous devrez fournir de nouvelles photos avant que votre demande puisse être traitée.

Pour éviter tout retard, veuillez vous assurer que les photos fournies avec votre demande répondent à ces exigences.

Caractéristiques des photos :

- Deux (2) photos identiques, en noir et blanc ou en couleur, prises au cours des derniers six mois.
- Les photos doivent être claires et bien définies, prises contre un arrière-plan blanc uni ou de couleur claire.
- Les photos numériques ne peuvent absolument pas être modifiées.
- Le visage doit être centré et l'expression doit être neutre, c'est-à-dire que la personne ne doit ni sourciller ni sourire; la bouche doit demeurer fermée.
- Vous pouvez porter des verres correcteurs teintés si vos yeux sont clairement visibles et que la monture ne couvre aucune partie des yeux. Les verres fumés ne sont pas acceptables.
- Les postiches et autres artifices cosmétiques sont acceptables s'ils ne déguisent pas l'apparence naturelle.
- Les photos sur lesquelles le requérant porte un chapeau ou un autre couvre-chef pour des raisons religieuses sont acceptables si les traits faciaux sont clairement visibles.

<p>Caractéristiques de la photo et de la taille de la tête</p> <p>Hauteur min. du visage 31 mm (1,22")</p> <p>Hauteur max. du visage 36 mm (1,41")</p> <p>Hauteur min. du cadre 45 mm (1,77")</p> <p>Largeur min. du cadre 35 mm (1,37")</p>	<ul style="list-style-type: none">• La photo doit mesurer globalement entre 35 mm X 45mm (1,37" X 1,77").• Elle montre la tête du demandeur du devant, avec le visage au milieu de la photo et doit inclure le haut des épaules.• La taille de la tête, du menton au sommet* de la tête doit mesurer globalement entre 31 mm (1,22") et 36 mm (1.41") <p>*Sommet : dessus de la tête, ou (si couvert par des cheveux, un couvre-chef ou un chapeau), l'endroit où la tête/le crâne se trouverait s'il était visible.</p>
---	--

Les photos qui ne se conformeront pas à ces caractéristiques ne seront pas acceptées.

照片要求细则

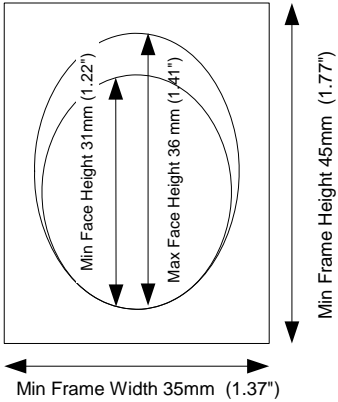
要求：

申请临时居民访问签证、学习许可或工作许可需要递交2张照片。照片必须符合下列要求，否则将不被接受。我们会在审理你的申请前要求你递交新的照片。

请确保你递交的照片符合这些要求以避免延误申请审理。

照片要求细则：

- 最近6个月内拍摄的2张同样的照片，黑白或彩色均可。
- 照片必须清晰并轮廓分明，背景为纯白色或浅色。
- 数码相片不能做任何修改。
- 脸部须正对相机，保持正常表情，不要皱眉或微笑，且嘴部合拢。
- 可以佩戴带色彩的有度数眼镜，只要申请人双眼清晰可见且镜框不遮挡眼睛的任何部分。不要佩戴太阳镜。
- 可以佩戴假发或其它装饰品，只要它们不影响申请人的本来面貌。
- 只要脸部特征能全部体现，则申请人可以佩戴帽子或出于宗教原因将头部盘裹。

<p>照片和头部大小要求</p> 	<ul style="list-style-type: none">• 相片外沿大小必须为35毫米 X 45毫米 (1.37寸 X 1.77寸)。• 必须在照片中体现整个头部的正面，脸部在照片中间，且要包括肩部上端。• 头部的大小，即从下巴到头顶*的长度，必须在 31毫米 (1.22寸) 至36毫米 (1.41寸) 之间。 <p>*头顶：头部的最上端，或（如果受头发或头饰的影响），可见到的头部/脑壳最上端。</p>
--	---

不符合这些要求的照片将不被接受。